



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



12204404

BRICHAUX JUDÉ
Greffier assumé
DÉPOSÉ AU GREFFE LE
10-12-2012
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 430.787.292

Dénomination

(en entier) : **Ecole Notre-Dame des Rhosnes ASBL**

(en abrégé) : **ENDR**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Grand Place 17 - 7911 Frasnes**

Objet de l'acte : Status révisés de l'association : démission, nomination

Entre les soussignés :

Corbisier-Baland Guy, Dheur Emmanuël, Huvenne Xavier, Mariage Ignace, Marin Laurent, Mercier Sylvie, Olivier Jean-Robert, Sadaune Pierre, Tetelain Véronique, Tilleul Gilles, Vandamme Benoît
tous de nationalité belge,
il a été convenu, lors de l'assemblée générale du 29/04/2009 de modifier comme suit les statuts de l'ASBL :

Nominations :

Art 28 :

Est membre démissionnaire, à sa demande, du conseil d'administration et de l'assemblée générale :
Gabreau Jean-Marie

Restent membres du conseil d'administration :

Corbisier-Baland Guy, Huvenne Xavier, Mariage Ignace, Mercier Sylvie, Olivier Jean-Robert

Délégations :

Le conseil d'administration ainsi constitué délègue, en conformité aux articles 12 à 15 des statuts :

- comme président : Olivier Jean-Robert
- comme secrétaire : Mercier Sylvie
- comme trésorier : Corbisier-Baland Guy
- Comme administrateur délégué : Huvenne Xavier

Fait à Frasnes, le 20/04/2009

Pour copie conforme :

Le président du Conseil d'administration :
Jean-Robert Olivier

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature